



**PAC**

PORTER A CONNAISSANCE

*Politique publique prioritaire de l'État, la sécurité routière fait l'objet d'un programme pluriannuel d'actions dont l'un des objectifs, au-delà du contrôle et de la sanction des comportements fautifs, est de faire émerger une culture tournée vers la prévention. Le Grenelle de l'Environnement a aussi mis en avant le développement des nouvelles technologies d'information et de communication. L'aménagement numérique des territoires doit être intégré au projet territorial.*

*A ce titre, les auteurs des documents d'urbanisme doivent se mobiliser car ils peuvent agir en posant les principes de base susceptibles d'assurer un haut niveau de sécurité routière, à savoir :*

- la prise en compte des usagers vulnérables
- l'affectation des voies avec le souci d'un rééquilibrage des usages entre circulation et vie locale pour les voies traversant l'agglomération
- la vérification de la cohérence entre l'affectation des voies existantes ou projetées et leurs

*caractéristiques afin que les usagers adaptent leur comportement.*

*Concrètement, l'écriture du document doit être l'occasion d'analyser les accidents intervenus ces dernières années, tout en évaluant l'impact en terme de sécurité des projets d'aménagement ou de voirie, une attention particulière devant être portée aux endroits où se concentrent des usages particulièrement vulnérables, tels que les sorties d'écoles ou parcs de stationnement.*

*Sur le fond, le document d'urbanisme approuvé doit notamment permettre d'éviter :*

- des extensions urbaines reliées à l'agglomération seulement par la route
- un recul trop important des constructions élargissant le champ visuel, et donc les vitesses
- des alignements droits trop longs
- la multiplication des accès nouveaux sur les voies principales de circulation
- de contraindre le développement des nouvelles technologies d'information et de communication.

**F  
I  
C  
H  
E  
n°  
6**

**L  
E  
S  
M  
O  
B  
I  
L  
I  
T  
É  
S**

### Routes à grande circulation

Le territoire de la communauté d'Agglomération de la Région de Compiègne est traversé par la RN 31 et 1031 et les RD 13, 13A, 13E, 20, 33, 36, 66, 81, 85, 98, 130, 142, 200, 202, 332, 932, 932A, 973, 1031, 1032 et 1131.

La RN 31 et les RD 200, 202, 932 932A, 973 et 1032 sont classées routes à grande circulation. Le classement de ces voies est défini dans le [décret n° 2010-578 modifiant le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009 fixant la liste des routes à grande circulation du 31 mai 2010](#).

### Données sur les transports exceptionnels et l'accidentologie

Dans l'hypothèse où un itinéraire transports exceptionnels serait recensé, il convient de maintenir au mieux les possibilités existantes. En effet, ces itinéraires sont une nécessité économique pour de nombreuses industries ainsi que pour la sécurité de la circulation de certains véhicules spéciaux, tels que les grues ou engins agricoles.

Concernant l'accidentologie, les données sont issues de la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2013. Seuls sont ici comptabilisés les accidents corporels, sur la base des procès-verbaux établis par les forces de l'ordre. Les accidents matériels sont recensés par les compagnies d'assurance des propriétaires des véhicules, ces données ne sont pas disponibles dans le cadre du Porter à Connaissance.

Les données sur les transports exceptionnels et l'accidentologie sont données ci-après par commune et par voie.

#### Commune de Armancourt :

RD 13 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

#### Commune de Bienville :

RN 31 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 142 : un itinéraire carte nationale 1ère et 2ème catégorie peu emprunté est présent et trois accidents faisant 1 tué et 4 blessés non hospitalisés sont recensés.

Commune de Choisy-au-Bac :

RD 66 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent et un accident faisant un blessé hospitalisé est recensé.

RD 81 : deux accidents faisant un blessé hospitalisé et deux blessés non hospitalisés sont recensés.

RD 130 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent et un accident faisant un blessé non hospitalisé est recensé.

Voie communale : quatre accidents faisant deux blessés hospitalisés et 4 blessés non hospitalisés sont recensés.

Commune de Clairoix :

RN 31 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 81 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 142 : un itinéraire carte nationale 1ère et 2ème catégorie peu emprunté est présent.

RD 932 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent et deux accidents faisant un tué et un blessé hospitalisé sont recensés.

RD 1032 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent et deux accidents faisant deux blessés hospitalisés sont recensés.

Voie communale : un accident faisant un blessé non hospitalisé est recensé.

Commune de Compiègne :

RN 31 : quatre accidents faisant quatre blessés hospitalisés et six blessés non hospitalisés sont recensés.

RD 20 : un accident faisant un blessé hospitalisé est recensé.

RD 66 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 332 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent et deux accidents faisant un tué et un blessé hospitalisé sont recensés.

RD 932A : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 973 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 1ère, 2ème et 3ème catégorie très emprunté est présent et un accident faisant un tué, un blessé hospitalisé et un blessé non hospitalisé est recensé.

RD 1131 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 1ère, 2ème et 3ème catégorie très emprunté est présent.

RD 1031 : cinq accidents faisant trois blessés hospitalisés et six blessés non hospitalisés sont recensés.

Voie communale : 123 accidents faisant neuf tués, 61 blessés hospitalisés et 92 blessés non hospitalisés sont recensés.

Commune de Janville :

RD 932 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

Commune de Jaux :

RN 31 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 1ère, 2ème et 3ème catégorie très emprunté est présent et un accident faisant un blessé hospitalisé est recensé.

RD 13 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent et trois accidents faisant un tué, deux blessés hospitalisés et un blessé non hospitalisé sont recensés.

- RD 13A : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.
- RD 98 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.
- RD 1131 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 1ère, 2ème et 3ème catégorie très emprunté est présent.
- Voie communale : deux accidents faisant deux blessés hospitalisés et un blessé non hospitalisé sont recensés.

Commune de Jonquières :

RN 31 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 1ère, 2ème et 3ème catégorie très emprunté est présent et un accident faisant deux blessés non hospitalisés est recensé.

RD 98 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent et un accident faisant un tué et un blessé hospitalisé est recensé.

Commune de Lachelle :

RD 36 : deux accidents faisant trois blessés hospitalisés et deux blessés non hospitalisés sont recensés.

Commune de Lacroix-Saint-Ouen :

RD 98 : deux accidents faisant deux blessés hospitalisés sont recensés.

RD 200 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent et quatre accidents faisant quatre blessés hospitalisés et trois blessés non hospitalisés sont recensés.

RD 932 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent et un accident faisant un blessé non hospitalisé est recensé.

Commune de Margny-lès-Compiègne :

RN 31 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent et un accident faisant un blessé hospitalisé et un blessé non hospitalisé est recensé.

RD202 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 932 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 1032 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent.

Voie communale : 17 accidents faisant 7 blessés hospitalisés et 10 blessés non hospitalisés sont recensés.

Commune de Le Meux :

RD 13 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent.

RD 98 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent et un accident faisant un blessé hospitalisé et un blessé non hospitalisé est recensé.

RD 200 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent et un accident faisant un blessé hospitalisé est recensé.

Voie communale : un accident faisant un blessé hospitalisé est recensé.

Commune de Saint-Jean-aux-Bois :

RD 33 : un accident faisant un blessé hospitalisé est recensé.

RD 85 : quatre accidents faisant huit blessés hospitalisés et deux blessés non hospitalisés sont recensés.

RD 332 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent et un accidents faisant un blessés hospitalisé est recensé.

Commune de Saint-Sauveur :

Voie communale : un accident faisant un blessé hospitalisé est recensé.

Commune de Venette :

RN 31 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie est présent et deux accidents faisant un blessé hospitalisé et deux blessés non hospitalisés sont recensés.

RD 13 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 13A : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 13E : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 932 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent.

RD 1031 : trois accidents faisant un blessé hospitalisé et quatre blessés non hospitalisés sont recensés.

RD 1131 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 1ère, 2ème et 3ème catégorie très emprunté est présent.

Voie communale : 15 accidents faisant 10 blessés hospitalisés et 8 blessés non hospitalisés sont recensés.

Commune de Vieux-Moulin :

RN 31 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 1ère, 2ème et 3ème catégorie très emprunté est présent et un accident faisant un tué, un blessé hospitalisé et un blessé non hospitalisé est recensé.

RD973 : un itinéraire de transit avec itinéraire précis 2ème et 3ème catégorie très peu emprunté est présent et trois accidents faisant un tué, trois blessés hospitalisés et un blessé non hospitalisé sont recensés.

### Classement sonore des Infrastructures routières

Suite à la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, les voies de circulation terrestre ont classées en fonction du trafic et de leurs caractéristiques pour définir des zones de bruit. Ces classements sont en cours de révision

Des extraits de l'arrêté préfectoral du 28 décembre 1999 détaillent les voies concernées sur le territoire.

Catégories des infrastructures :	Niveaux sonores au point de référence en période diurne en dB(A)	Niveaux sonores au point de référence en période nocturne en dB(A)
<b>1</b>	<b>83</b>	<b>78</b>
<b>2</b>	<b>79</b>	<b>74</b>
<b>3</b>	<b>73</b>	<b>68</b>
<b>4</b>	<b>68</b>	<b>63</b>
<b>5</b>	<b>63</b>	<b>58</b>

Commune concernée	Nom infra	Débutant	Finissant	Situation	Catégorie	type de tissu
ARMANCOURT	Voie Ferrée			ligne Creil - Jeumont	1	
BIENVILLE	Dévation RN 31			dévation	2	Tissu ouvert
CHOISY AU BAC	Projet Dév. N31	RN 32	RN 31	projet déviation N31	3	Tissu ouvert
CHOISY AU BAC	RD130	3+400	3+750	de limite avec Compiègne jusque l'entrée d'agglomération	3	Tissu ouvert
CHOISY AU BAC	RD130	3+750	4+282	en agglomération - depuis entrée d'agglomération jusque RD 81	3	Tissu ouvert
CHOISY AU BAC	RD130	4+282	5+713	en agglomération - de RD 81 jusque fin d'agglomération	4	Tissu ouvert
CHOISY AU BAC	RD130	5+713	7+150	de la sortie de l'agglomération jusqu'à la limite avec Le Plessis B.	3	Tissu ouvert
CHOISY AU BAC	RD130	7+150	9+697	hors agglomération section à cheval sur Choisy et Le Plessis	3	Tissu ouvert
CHOISY AU BAC	RD66	1+879	5+500	en totalité	3	Tissu ouvert
CHOISY AU BAC	RD81	1+850	2+875	de la limite avec Clairoix à la RD 130	3	Tissu ouvert
CLAIROIX	RD81	1+600	1+850	de la RN 32 à la limite avec Choisy	3	Tissu ouvert
CLAIROIX	RN1031	05+000	7+207	section en 2 chaussées	2	Tissu ouvert
CLAIROIX	RN1031	07+207	7+279	section en 1 chaussée	3	Tissu ouvert
CLAIROIX	RN32	01+950	5+200	en totalité	3	Tissu ouvert
CLAIROIX	Voie Ferrée			ligne Creil - Jeumont	1	
CLAIROIX	Projet Dév. N31	RN 32	RN 31	projet déviation N31	3	Tissu ouvert
COMPIEGNE	av. de grande-bretagne	bvd des états unis	rond royal		4	ouvert
COMPIEGNE	av. du gal weygand	rue de paris	rue bayard		4	ouvert
COMPIEGNE	av. du Mal lattré de tassigny	avenue de huy	rue de paris		4	ouvert
COMPIEGNE	av. du pt clemenceau	-	rue de soissons		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue adnot	avenue de l'Europe	av. Flandres-dunkerque		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue curie	m131	rue calmette		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de berthelot	m131	rue de lesseps		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de bury	avenue curie	rue bayard		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de huy	rue de senlis	rue de st joseph		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de huy	rue de st joseph	av. du Mal lattré de tassigny		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de l'amistice	av. du pt clemenceau	limite agglomération		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de l'Europe	limite communale	rue de lesseps		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de la libération	avenue du Mal foch	bvd des états unis		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de la résistance	rue st lazare	avenue royale		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de royallieu	avenue de verdun	avenue Mal foch		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de royallieu	rocade sud	avenue Mal foch		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue de verdun	avenue du 25ème RGA	avenue de la libération		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue des martyrs de la liberté	rue de senlis	rue de paris		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue du 25ème RGA	avenue de verdun	bvd des états unis		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue du Mal joffre	avenue de huy	rue des sablons		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue du vermandois	rue de l'estacade	route de choisy		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue Mal foch	avenue de royallieu	avenue de la libération		4	ouvert
COMPIEGNE	avenue royale	avenue de la résistance	rond royal		4	ouvert
COMPIEGNE	bvd des états unis	av. de grande-bretagne	rue de paris		4	ouvert
COMPIEGNE	bvd gambetta	rue de l'oise	bvd des états unis		4	ouvert
COMPIEGNE	bvd hugo	rue st lazare	avenue de la résistance		4	ouvert
COMPIEGNE	chemin n°26	route de mercieres	av. Flandres-dunkerque		4	ouvert
COMPIEGNE	cours guynemer	pont de solferino	rue de l'estacade		4	ouvert
COMPIEGNE	place du gal de gaulle				3	ouvert
COMPIEGNE	quai du clos des roses	bvd gambetta	rue bayard		4	ouvert

COMPIEGNE	RD973	00+000	0+664		3	Tissu ouvert
COMPIEGNE	RD973	00+664	3+188		2	Tissu ouvert
COMPIEGNE	RN131	01+500	3+201	en totalité	2	Tissu ouvert
COMPIEGNE	m131	limite communale	rd932a		4	ouvert
COMPIEGNE	RN31	083+250	91+600	en totalité	3	Tissu ouvert
COMPIEGNE	RN32	00+000	0+368	de carrefour avec la RN 31 au carrefour avec la RD 935	2	Tissu ouvert
COMPIEGNE	RN32	00+368	0+600	du carref avec la RD 935 à la limite avec Margny les C.	3	Tissu ouvert
COMPIEGNE	rocade sud	rue de senlis	avenue de royallieu		4	ouvert
COMPIEGNE	route de choisy	rue du bataillon de france	limite communale		4	ouvert
COMPIEGNE	rue austerlitz	rue rothschild	rue pasteur		4	ouvert
COMPIEGNE	rue bayard	avenue de bury	av. du gal weygand		4	ouvert
COMPIEGNE	rue bottier	place du gal de gaulle	cours guynemer		3	en U
COMPIEGNE	rue calmette	rue guerin	avenue curie		4	ouvert
COMPIEGNE	rue carel	rue grange	av. du gal weygand		4	ouvert
COMPIEGNE	rue camot	bvd des états unis	rue de clamart		4	ouvert
COMPIEGNE	rue camot	rue crin	rue de clamart		3	en U
COMPIEGNE	rue camot	rue crin	rue des domeliers		4	ouvert
COMPIEGNE	rue churchill	av. du gal weygand	bvd gambetta		4	ouvert
COMPIEGNE	rue couttelenc	rue des frères greban	rue de bouvines		4	ouvert
COMPIEGNE	rue d amiens	rue de noyon	rue jaurés		4	ouvert
COMPIEGNE	rue d ulm	rue du jeu de paume	rue bottier		3	en U
COMPIEGNE	rue d ulm	rue du jeu de paume			3	ouvert
COMPIEGNE	rue daguerre	avenue de l europe	rue de lesseps		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de beauvais	-	-		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de bouvines	rue couttelenc	rue austerlitz		3	en U
COMPIEGNE	rue de clermont	pont solférino	-		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de l estacade	rue de soissons	avenue du vermandois		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de l oise	bvd gambetta	rue du port à bateaux		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de la 8 ème division	rue othenin	rue sauvage		3	en U
COMPIEGNE	rue de la fontaine	rue dumas	avenue de bury		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de la sous préfecture	bvd hugo	rue sarloveze		2	en U
COMPIEGNE	rue de la sous préfecture	rue sarloveze	rue du dahomey		3	en U
COMPIEGNE	rue de lesseps	avenue de l europe	m131		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de létoile	rue magenta	place au change		3	en U
COMPIEGNE	rue de noyon	rue du 1er septembre	rue d amiens		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de paris	rue de st joseph	av. du gal weygand		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de paris	rue des domeliers	rue des capucins		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de paris	rue notre dame	rue des capucins		3	en U
COMPIEGNE	rue de rothschild	rue de l oise	rue de harlay		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de senlis	avenue des martyrs de la liberté	m131		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de soissons	rue de l estacade	av. du pt clemenceau		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de st joseph	avenue de huy	rue des sablons		4	ouvert
COMPIEGNE	rue des capucins	rue de paris	rue notre dame		4	ouvert
COMPIEGNE	rue des domeliers	rue de paris	rue camot		3	en U
COMPIEGNE	rue des domeliers	rue magenta	rue camot		3	en U
COMPIEGNE	rue des frères greban	bvd gambetta	rue couttelenc		4	ouvert
COMPIEGNE	rue des réservoirs	rue st lazare	rue des sablons		4	ouvert
COMPIEGNE	rue des sablons	bvd des états unis	rue de st joseph		4	ouvert
COMPIEGNE	rue du bataillon de france	route de choisy	rue de soissons		4	ouvert
COMPIEGNE	rue du dahomey	place du gal de gaulle	rue sauvage		3	en U
COMPIEGNE	rue du gd ferré	rue jeanne d arc	rue st nicolas		3	en U
COMPIEGNE	rue dumas	rue de la fontaine	rue lebesgue		4	ouvert
COMPIEGNE	rue gal lecterc	rue de solférino	rue st nicolas		3	en U
COMPIEGNE	rue grange	avenue de bury	rue grange		4	ouvert
COMPIEGNE	rue guerin	rue de lesseps	rue calmette		4	ouvert
COMPIEGNE	rue harlay	rue austerlitz	rue st nicolas		4	ouvert
COMPIEGNE	rue harlay	rue de solférino	rue st nicolas		4	ouvert
COMPIEGNE	rue jeanne d arc	rue harlay	rue st corneille		3	en U
COMPIEGNE	rue lavoisier	avenue curie	rue vivier corax		4	ouvert
COMPIEGNE	rue lebesgue	av. du gal weygand	avenue de bury		4	ouvert
COMPIEGNE	rue magenta	rue des domeliers	place de l hotel de ville		4	ouvert
COMPIEGNE	rue notre dame	bvd gambetta	rue du chevreuil		4	ouvert
COMPIEGNE	rue notre dame	rue des capucins	rue du chevreuil		4	ouvert
COMPIEGNE	rue notre dame	rue des capucins	rue de paris		4	ouvert
COMPIEGNE	rue othenin	rue d ulm	cours guynemer		3	en U
COMPIEGNE	rue pasteur	rue des domeliers	rue austerlitz		4	ouvert
COMPIEGNE	rue sarloveze	rue magenta	avenue royale		3	en U
COMPIEGNE	rue sauvage	rue de la sous préfecture	cours guynemer		3	en U
COMPIEGNE	rue st antoine	rue austerlitz	place au change		3	en U
COMPIEGNE	rue st corneille	rue austerlitz	place de l hotel de ville		3	en U
COMPIEGNE	rue st lazare	bvd des états unis	rue des domeliers		4	ouvert
COMPIEGNE	rue vivenel	rue solférino	rue sauvage		3	en U
COMPIEGNE	rue vivier corax	rue lavoisier	rue de senlis		4	ouvert
COMPIEGNE	rue de solférino	cours guynemer	place de l hotel de ville		3	en U
COMPIEGNE	Voie Ferrée			ligne Creil - Jeumont	1	
COMPIEGNE		rue de clermont	rue d amiens		4	ouvert
COMPIEGNE	RD130	0+000	3+400	en totalité	3	Tissu ouvert
JANVILLE	RN32	05+200	6+300	en totalité	3	Tissu ouvert
JANVILLE	Voie Ferrée			ligne Creil - Jeumont	1	
JAUX	RN131	00+405	1+500	en totalité	2	Tissu ouvert
JAUX	RN31	077+566	79+600	en totalité	2	Tissu ouvert
JAUX	Voie Ferrée			ligne Creil - Jeumont	1	
JONQUIERES	RN31	075+400	77+566	en totalité	2	Tissu ouvert
LACROIX SAINT OUEN	RD200	44+550	47+707	en totalité	2	Tissu ouvert
LACROIX SAINT OUEN	RD932A	18+700	24+650	en totalité	3	Tissu ouvert
LE MEUX	RD200	43+150	44+550	en totalité	2	Tissu ouvert
LE MEUX	Voie Ferrée			ligne Creil - Jeumont	1	
MARGNY LES COMPIEGNE	RD202	0+000	LIMITE COMM	de la RN 32 jusque limite avec Venette	3	Tissu ouvert
MARGNY LES COMPIEGNE	RD202	LIMITE COMM	RD 935	de la limite avec Venette jusque RD935	3	Tissu ouvert
MARGNY LES COMPIEGNE	RN1031	03+350	5+000	en totalité	2	Tissu ouvert
MARGNY LES COMPIEGNE	RN31	082+950	83+250	en totalité	3	Tissu ouvert
MARGNY LES COMPIEGNE	RN32	00+600	1+950	en totalité	3	Tissu ouvert
MARGNY-LES-COMPIEGNE	Voie Ferrée			ligne Creil - Jeumont	1	
MARGY LES COMPIEGNE/COUDUN	RD935	03+500	4+000	depuis la RD 202 en frontière entre Margny et Coudun	3	Tissu ouvert
VENETTE	RD202	LIMITE COMM	LIMITE COMM	en totalité	3	Tissu ouvert
VENETTE	RN1031	00+000	3+350	en totalité	2	Tissu ouvert
VENETTE	RN131	00+000	0+405	en totalité	2	Tissu ouvert
VENETTE	RN31	079+600	82+143	de limite avec Jaux jusque accès Z.I. île de Venette	2	Tissu ouvert
VENETTE	RN31	082+143	82+950	de carref. accès île de Venette jusque Margny les C.	3	Tissu ouvert
VENETTE	Voie Ferrée			ligne Creil - Jeumont	1	
VIEUX MOULIN	RN31	91+600	92+400	en totalité	2	Tissu ouvert

## Réglementation routière

A toutes fins utiles, même si ce point échappe au sens strict à une approche en terme d'urbanisme, il peut être utile de rappeler que différents ouvrages techniques ont été réalisés sur certains dispositifs de la réglementation routière. Ces ouvrages sont consultables en direction départementale des Territoires, service des transports, de la sécurité et des crises, en particulier :

- Le guide relatif aux ralentisseurs de type dos d'ânes et trapézoïdal ;
- Le guide des coussins et plateaux ;
- Le guide des zones 30 relatif à la modération de la vitesse en agglomération ;
- Le guide relatif à l'amélioration de la signalisation verticale.

## Aménagement numérique

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), porté par le Conseil Général de l'Oise, a été approuvé le 21 mai 2012. Il est téléchargeable à partir du [site internet du Conseil Général](#).

Même s'il n'existe pas de lien de prise en compte ou de compatibilité entre le SDTAN et les documents d'urbanisme, une certaine cohérence s'avère nécessaire si la collectivité souhaite pouvoir bénéficier d'une aide financière.

Le rapport de présentation du PLU devra comporter un diagnostic en terme d'aménagement numérique du territoire. Sur ce point, je vous invite à consulter le [site internet](#) du centre d'études technique de l'équipement du ministère de l'Écologie.

## Mobilité durable

La DREAL Picardie, en partenariat avec les DDT(M), les CAUE, l'ADEME et les agences d'urbanisme a produit le Référentiel Urbanisme et Déplacements. Ce guide a pour but d'améliorer la prise en compte de la mobilité et des déplacements dans les documents d'urbanisme. Il présente des pistes de réflexions mais aussi des exemples de bonnes pratiques.

Il est disponible sur le [site internet de la DREAL](#).

La Direction technique Territoires et ville du Centre d'études et d'expertise sur les risques l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) a réalisé de nombreuses publications relatives à la mobilité, aux aménagements de voirie, aux liaisons douces... Ces publications sont consultables gratuitement sur le [site internet du CEREMA](#).

Le Conseil Général de l'Oise a élaboré un programme d'actions en matière de mobilité repris dans son [Plan départemental pour une mobilité durable](#).

La contribution du Conseil Général à ce porter à connaissance précise aussi les projets de liaisons douces à prendre en compte dans le document d'urbanisme.

La gare de Compiègne est une gare de rabattement importante pour le territoire. Des données relatives à sa fréquentation et à son évolution sont disponibles dans la contribution de la SNCF au PAC. Elles devront être prises en compte dans le projet d'aménagement du quartier gare.